



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## La Métropole de Lyon récompensée au Salon des Maires pour son réseau « Sport Santé Adapté Handicap »

La Métropole de Lyon s'est vue remettre mercredi 19 novembre à l'occasion du Salon des Maires à Paris, le Prix GMF pour son action en faveur du sport santé et du parasport. Ce prix distingue le réseau interprofessionnel œuvrant pour le développement d'activités sportives et physiques ouvertes à toutes et tous en dépit de l'âge, d'un handicap ou d'une maladie chronique, porté depuis 2022 par la Métropole de Lyon sur son territoire.



Le Président de la Métropole de Lyon et le Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des politiques sportives et parasportives ont reçu le prix GMF pour la création du réseau « Sport Santé Adapté Handicap »

Le Prix GMF est une distinction nationale récompensant les initiatives inspirantes portées par les collectivités locales pour améliorer le service public, renforcer les liens avec les citoyens, améliorer le confort et le mieux-être des personnes et de leur famille. Il est décerné selon plusieurs critères : innovation, amélioration du service public, multiplicité et diversité des partenaires, évaluation quantitative et qualitative, moyens financiers et humains mobilisés, caractère reproductible du projet.

Ce prix salue l'engagement de la Métropole de Lyon pour développer les activités physiques et sportives pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes atteintes de maladies chroniques grâce à son réseau baptisé « Sport Santé Adapté Handicap » qui a vu le jour en 2022.

Via ce réseau, la Métropole de Lyon a souhaité faire se rencontrer les mondes professionnels du sport (clubs sportifs, comités sportifs départementaux), du médico-social (établissements médico-sociaux) ou encore du sanitaire (communautés professionnelles territoriales de santé, maisons de santé pluriprofessionnelle, hôpitaux, cliniques).



Partants du principe que c'est à la pratique sportive de s'adapter aux pratiquants et non l'inverse, l'ensemble des acteurs apportent des solutions concrètes pour accroître l'offre d'activités physiques et sportives accessibles à toutes et tous.

Sur le terrain, la collectivité met en œuvre chaque année une programmation annuelle de ce réseau, alimentée par des « temps réseau » :

- 3-4 rencontres thématiques par an à l'occasion d'évènements sportifs d'ampleur soutenus par la collectivité ;
- Le forum « Activité Physiques Adaptées », qui réunit l'ensemble de cet écosystème sport santé handicap sur une journée (conférences, stands, rencontres, découvertes) ;
- Le projet européen YouthPlayInclusive, porté par la collectivité depuis octobre 2024 (jusqu'en 2026) avec des webinaires à destination des professionnels, des déplacements et visites de sites en Europe;
- Un travail collaboratif avec le CRESS (Centre de Recherche et d'Éducation Sport et Santé) avec la publication d'un ouvrage « Sport et Handicap, regards croisés » en mai 2025.

Aujourd'hui, d'après le Comité Olympique et Sportif Français, seulement 1,4% de clubs sportifs se déclarent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. L'offre de pratique parasportive est encore trop peu développée en France. La Métropole de Lyon ne faisait pas exception : sur environ 2 500 clubs sur son territoire, seuls 2,2% d'entre eux étaient recensés dans le Handiguide des sports en 2022. Cette situation a poussé la Métropole de Lyon à créer cet écosystème autour du sport santé et du parasport ce qui a permis le développement de l'offre de pratiques parasportives : entre 2022 et 2025, le nombre de clubs inscrits sur le Handiguide des Sports a connu une augmentation de 191% sur notre territoire.

Service Presse - Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc – <a href="mailto:lmlenoc@grandlyon.com">lmlenoc@grandlyon.com</a> – 06 19 94 77 71